# Fiche d'information

# Module de rendez-vous



# Qu'est-ce que le module de rendez-vous ?

L'APB met gratuitement à votre disposition un module complet et convivial pour la prise de rendez-vous. Ce module a été développé pour soutenir les services que vous pouvez offrir à vos patients tels que les tests rapides COVID, la vaccination, les entretiens BUM, le schéma de médication (pharmacien de référence)...

### Comment obtenir ce module ?

Avant de pouvoir utiliser le module de rendez-vous, vous devez le commander. Cette commande se fait exclusivement (par le titulaire et/ou le propriétaire) via notre module de commande accessible à partir de *MyAPB*, via votre profil personnel **> Ma pharmacie ① > Données administratives > Commandes ②**.



Une fois la commande passée, vous recevrez un mail de confirmation vous annonçant l'activation de l'interface « pharmacie » de votre module de rendez-vous (accessible via l'onglet 'Mes outils' sur *MyAPB*). Vous y trouverez également le lien vers votre module et un mode d'emploi.



L'outil sera accessible dans un délai de 20 minutes après l'activation.

## Comment paramétrer votre module ?

Nous vous recommandons de commencer par créer un type de rendez-vous (2), puis de paramétrer chacun des onglets suivants en terminant par « paramètres » (3).



Fiche d'information - Module de rendez-vous p. 1/3

# Module de rendez-vous

## **Questions fréquentes**

#### Comment créer une plage horaire ?

Dans l'onglet « Agenda » ③, cliquez sur les cases des heures correspondantes à la plage horaire que vous souhaitez créer (par ex. de 9h à 12h). Vous pouvez ainsi ajouter un « nouvel évènement », à savoir un(e) :

- disponibilité : une période peut être définie
   « disponible » pour un collaborateur préalablement
   sélectionné et une sélection de types de rendez-vous.
   Une plage de disponibilité peut être définie comme
   unique ou récurrente (hebdomadaire).
- indisponibilité : une période peut être définie

   indisponible » pour un collaborateur spécifique ou
   pour toute l'équipe de la pharmacie. Le module tiendra
   compte des indisponibilités que vous aurez spécifiées
   pour définir les plages horaires libres qui seront
   montrées aux patients.
- rendez-vous : un rendez-vous peut être ajouté via l'interface « pharmacie » par un collaborateur de la pharmacie. Un mail de confirmation sera envoyé automatiquement au patient concerné.

+	JOURN	ÉE SEMAINE AGE	NDA	8	
Types		Lun, Octobre 24		Mar, Octobre 25	Mer,
Disponibilités	08:00				
Indisponibilités					
Rendez-vous	09:00				-
TS2					
✓ TST	10:00				
VAC					
Members	11:00				
🖲 Ilias El Jaouani					
O Nancy Debecker	12:00				
	NOUVEL ÉVÉI	NEMENT			
	type	[			

### Comment changer la durée d'un rendez-vous ?

Dans l'onglet « types de rendez-vous » 🕗, vous pouvez modifier la durée estimée d'un type de rendez-vous.

Si des rendez-vous sont déjà fixés dans votre agenda, ce changement n'aura pas d'impact sur la durée des rendez-vous déjà fixés. Seuls les horaires disponibles seront automatiquement adaptés.

Module	Module de rendez-vous Types de rendez-vous Collaborateurs Agenda Conflits Paramètres			Algemene Pharmaceutische Bond 🛛 Français 👻	
Liste c	les types de rendez-vous				
Afficher	les types de rendez-vous supprimés			Ajouter	
Code	Dénomination	Durée	Collaborateurs		
<b>—</b> TS2	Test fr 2	15 min	IE		
TST	Test fr	10 min	iej, nde	Modifier R	
VAC	Vaccination	15 min	IEJ		
Durée estimée pa vous Colorid Annuler (Enr	egistrer	plusieurs collaborateurs		en m	

#### Comment le patient peut-il avoir accès au module ?

C'est à vous de décider quand activer l'interface « publique » accessible à vos patients (vous pourrez très facilement le faire via la rubrique « paramètres » ③ de l'interface « pharmacie »).

Lorsque votre module est activé, vous verrez apparaître un lien que vous pourrez ensuite publier sur votre site web ou sur les réseaux sociaux.



#### Comment le publier sur mon site web?

Si vous avez un site web fourni (gratuitement) par l'APB, lié à pharmacie.be, le lien s'intègre automatiquement dans votre site.

Si vous disposez d'un site web non fourni par l'APB, vous pouvez utiliser le module sous forme d'application web autonome (il vous suffira alors d'insérer le lien vers votre module de rendez-vous sur le site web de votre pharmacie).

Si vous rencontrez des problèmes, contactez le service membres



02/285.42.17 ወ servicemenbres@apb.be